

# A la Une... Entreprises, collectivités, associations... c'est pour vous !



## UNE AIDE POUR L'EMPLOI DES JEUNES DE VOTRE TERRITOIRE

### Le CIE jeune

Le **C**ontrat **I**nitiative **E**mloi (CUI-CIE) est un contrat de travail pour **les entreprises privées** qui facilite, grâce à une **aide financière pour l'employeur**, l'accès durable à l'emploi des jeunes.

Le montant de l'aide de l'Etat est de **47% du SMIC brut** pour un contrat de 20 heures hebdomadaires minimum et jusqu'à 30 heures maximum.

### Le PEC

Le **P**arcours **E**mloi **C**ompétences (CUI-PEC) est un contrat de travail **pour les collectivités, associations...** qui facilite, grâce à une **aide financière pour l'employeur**, l'accès durable à l'emploi.

- PEC Jeunes : Le montant de l'aide de l'Etat est de 65% pour les moins de 26 ans, et jusqu'à 31 ans pour les jeunes en situation de handicap, et les bénéficiaires du RSA.

- PEC public issu des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) : prise en charge de 80% .

La Mission Locale a compétence pour mettre en œuvre ces mesures

**Contactez la Mission Locale : 02 48 23 21 23**

## Mais encore....

**Entreprise, taxe apprentissage, jusqu'au 31 mai vous pouvez nous la verser!**

La Mission Locale de Bourges, Mehun-sur-Yèvre et Saint-Florent-sur-Cher est **habilitée à percevoir le solde de la Taxe d'Apprentissage (13%)** au titre d' " organisme participant au Service Public de l'Orientation tout au long de sa vie ».

### Pourquoi choisir de verser la T.A. à la Mission Locale ?

Notre offre de services auprès des jeunes s'appuie sur 2 principes : **un accompagnement personnalisé** vers l'**emploi** ou la **formation**, mais aussi une **approche globale** de leurs attentes en matière d'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, éducation au numérique, gestion budgétaire, citoyenneté, accès aux droits...).

**Nous soutenir c'est aider des jeunes à imaginer leur voie, à décrocher un emploi, ou à retrouver le chemin de la formation.**



## Les formations...

**La Promo 16.18 est un programme dédié aux jeunes de 16 à 18 ans concernés par la mise en œuvre de l'obligation de formation**



1jeune1solution.gouv.fr



Vous n'êtes **plus à l'école, ni en formation, ni en emploi ?**

Vous souhaitez travailler votre orientation,

la "promo 16/18", vous aidera à :

- **développer vos compétences**
- **découvrir des métiers**
- **participer à des ateliers ludiques et participatifs**
- **commencer le permis de conduire (70h de préparation au code)**
- **préparer votre avenir**



Accueil, information, orientation, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi.



Accueil tout public salariés, demandeurs d'Emploi.

**Pour plus d'informations contactez nous au : 02 48 23 21 23 - antennestflorement@missionlocalejeunes.fr**

Suivez notre Actu sur NOTRE PAGE Mission-Local-Saint-Florent-sur-Cher